

373 | & Avocats
Associés



3/3 | & Avocats
& Associés

*373 Avocats & Associés SA est une Etude
franco-suisse basée à Genève spécialisée
en droit fiscal et en droit bancaire et des
marchés financiers*



NOTRE ADN

- ◆ Un haut niveau de spécialisation dans nos domaines de compétence
- ◆ Un esprit entrepreneurial
- ◆ Une implication totale des associés dans le traitement des dossiers
- ◆ Une approche pragmatique du conseil juridique et fiscal, orientée vers la recherche permanente de solutions concrètes et efficaces



NOS PÔLES DE COMPÉTENCE

- ◆ Droit bancaire et des marchés financiers
- ◆ Contrats et financement
- ◆ Droit à la protection des données
- ◆ Fiscalité suisse et française
- ◆ Contentieux financier et fiscal

Les associés de 373 Avocats & Associés SA



Pierre-Olivier Etique

La pratique de Pierre-Olivier Etique se concentre principalement sur la réglementation bancaire et financière, ainsi que sur les opérations de financement. Pierre-Olivier conseille des établissements bancaires suisses et étrangers, des gérants de fortune indépendants, des family offices et des sociétés actives dans le conseil ou l'intermédiation financière. Son expertise est également reconnue dans les placements collectifs de capitaux. Pierre-Olivier assiste en outre les banques et les gérants de fortune indépendants dans leur relation avec leur autorité de surveillance, de même que dans le cadre de litiges financiers devant les tribunaux civils.



Guillaume Aubineau

Guillaume Aubineau est avocat aux barreaux de Paris et de Genève. Il conseille des entreprises, des entrepreneurs et des particuliers sur toutes leurs problématiques de gestion et de stratégie fiscale, spécialement dans un cadre franco-suisse. Il intervient également à l'occasion de contrôles ainsi que de contentieux fiscaux. Son expérience professionnelle acquise à la fois en France, au sein du département fiscalité directe de CMS Francis Lefebvre de 2006 à 2011 et en Suisse depuis de nombreuses années lui offre une excellente maîtrise des dossiers transfrontaliers.



Jean-Marc Wasem

Titulaire du diplôme professionnel supérieur d'expert fiscal, Jean-Marc conseille des entreprises, des entrepreneurs et des particuliers sur toutes leurs problématiques fiscales suisses. Son expérience au sein de l'Administration fiscale cantonale à Genève, où il a débuté sa carrière professionnelle en tant que contrôleur fiscal de 2002 à 2008, de même que sa fonction de Juge Assesseur au Tribunal administratif de première instance de Genève lui ont permis de développer une expertise reconnue des dossiers complexes de contrôles et de contentieux fiscaux.

Nos Pôles de compétence

Réglementation financière

373 Avocats conseille et assiste des établissements bancaires et financiers suisses et étrangers, en particulier des banques, des maisons de titres, des gestionnaires de fortune, ainsi que des entreprises d'assurance, dans tous les aspects réglementaires liés à leurs activités.

- **Lois applicables aux établissements financiers et aux prestataires de services financiers (LEFin et LSFin)**
- **Droit de la surveillance des assujettis FINMA**
- **Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et droit des sanctions**
- **Règles d'intégrité du marché**
- **Problématiques cross-border**
- **FinTech**

Quelques-uns de nos mandats en réglementation financière:

- ▶ Implémentation de la LSFin au sein d'établissements bancaires et pour des gestionnaires de fortune (documentation contractuelle clientèle, classification des clients, contrats de collaboration gérants externes)
- ▶ Analyse et avis juridique pour une banque en relation avec une transaction jugée à risque d'un point de vue LBA, portant sur un prêt de USD 100 millions
- ▶ Adaptation et mise à jour de directives internes en matière LBA pour des banques et des gestionnaires de fortune
- ▶ Etablissement de la documentation interne d'un gestionnaire de fortune en matière de règles de conduite sur le marché (délit d'initié, manipulation de cours)
- ▶ Veille réglementaire

Placements collectifs de capitaux

373 Avocats est en mesure de proposer un conseil global aux acteurs de l'industrie des placements collectifs, couvrant tant les aspects fiscaux que ceux juridiques et réglementaires.

- **Structuration de placements collectifs de capitaux**
- **Procédures d'autorisation et d'approbation auprès de la FINMA**
- **Contrats de distribution**
- **Activité de banque dépositaire**
- **Analyses réglementaires et fiscales de set up en matière de placements collectifs**
- **Mandats de gestion et de conseil liés à des placements collectifs**

Quelques-uns de nos mandats en placements collectifs de capitaux :

- ▶ Revue et adaptation pour une banque de sa documentation liée à l'offre de placements collectifs de capitaux suite à la modification de la LPCC au 1er janvier 2020
- ▶ Analyse de risques pour une banque suisse agissant comme dépositaire de placements collectifs de droit étranger
- ▶ Conseils en faveur d'une banque suisse souhaitant développer une activité de gestionnaire de fonds UCITS
- ▶ Accompagnement de représentants et de gestionnaires de placements collectifs de capitaux dans la procédure d'autorisation auprès de la FINMA
- ▶ Analyse réglementaire en faveur d'une banque portant sur la problématique de l'administration effective d'un fonds offshore

Contrats & protection des données

373 Avocats assiste et conseille sa clientèle dans la mise en place de divers types de contrats bancaires et financiers.

- **Projets de rapprochement entre prestataires du secteur financier et accords de collaboration**
- **Mise en place, revue et adaptation de la documentation clientèle liée à la fourniture de services financiers**
- **Opérations de financement, prêt mezzanine, crédit syndiqué, acte de gage et autres sûretés**
- **Contrats-cadres en matière d'opérations sur instruments financiers dérivés**
- **Structuration d'investissements private equity**

373 Avocats analyse l'impact de nouvelles réglementations en matière de protection des données pour les prestataires de services financiers et les conseille en vue de leur mise en conformité aux nouvelles exigences, en particulier d'un point de vue contractuel.

Quelques-uns de nos mandats en contrats & protection des données :

- ▶ Conseils en vue de l'adaptation de la documentation ISDA d'une banque
- ▶ Revue et mise à jour de l'ensemble de la documentation d'ouverture de compte d'une banque (conditions générales, acte général de gage, règlement de dépôt, accès e-banking, etc.)
- ▶ Structuration d'une opération de crédit octroyé par une banque à un client dans le contexte d'une émission obligataire au sein d'un groupe commercial
- ▶ Revue de la documentation cadre d'une banque portant sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés
- ▶ Adaptation des conditions générales d'une société de trust basée en Suisse aux exigences du RGPD

Fiscalité suisse et française (particuliers et entreprises)

373 Avocats conseille et assiste ses clients depuis ses bureaux à Genève en droit fiscal français, suisse et international.

- Transmission de patrimoines privés et d'entreprises
- Structuration fiscale immobilière dans un cadre domestique et transfrontalier
- Gestion fiscale nationale et internationale des revenus et des avoirs des particuliers, des entrepreneurs, ainsi que des artistes et sportifs
- Détermination / qualification et transfert de la résidence fiscale en France et en Suisse
- Planification successorale et assistance dans le cadre de successions franco-suisse
- Implantation d'entreprises en Suisse ou en France (siège, filiale, succursale, établissement stable)

Quelques-uns de nos mandats en fiscalité suisse et française :

- ▶ Accompagnement de familles fortunées et d'entrepreneurs lors de leur arrivée en Suisse (notamment négociation de forfaits fiscaux) ou en France
- ▶ Assistance et gestion complète de succession franco-suisse complexes
- ▶ Gestion des problématiques fiscales des trusts et des fondations en Suisse et en France par des clients étrangers
- ▶ Restructuration, puis cession de filiales suisses de grands groupes français actifs dans le commerce de détail

Contentieux financier et fiscal

373 Avocats assiste et représente ses clients dans leurs contentieux financiers et fiscaux. La spécialisation des associés dans leur domaine de compétence permet d'offrir au client une défense à la fois efficace et solide.

- Procédure civile liée à la fourniture d'un service financier
- Procédure enforcement FINMA
- Assistance administrative en matière boursière
- Contrôles fiscaux en France et en Suisse
- Procédures d'annonce spontanée, amnisties fiscales et démarches de régularisation devant les autorités françaises et suisses
- Procédure d'assistance administrative internationale en matière fiscale

Quelques-uns de nos mandats en contentieux financier et fiscal :

- ▶ Défense d'une banque dans une action en dommages-intérêts liée à des pertes subies par le client suite à des opérations sur des dérivés de change
- ▶ Défense d'une banque attaquée en dommages-intérêts en lien avec des investissements alternatifs effectués en mandat de gestion
- ▶ Défense d'un gestionnaire de fortune attaqué en dommages-intérêts pour violation du mandat de gestion, en relation avec des investissements obligataires
- ▶ Représentation en justice de nombreux clients en matière d'assistance administrative
- ▶ Défense de sportifs et de chefs d'entreprise à raison de la remise en cause de leur résidence fiscale
- ▶ Défense d'une société suisse concernant la qualification d'un établissement stable en France



DONNÉES DE CONTACT

373 Avocats & Associés SA
Rue du Conseil-Général 10
1205 Genève

info@373-avocats.com
T. +41 (0)22 310 53 72
www.373-avocats.com

